



IMBAULT
NOTAIRES



FRANÇOIS DIDIER IMBAULT
SOPHIE DOUDARD-FOURDAIN
XAVIER MERLET
NADEGE MURARO
NOTAIRES ASSOCIÉS

VIRGINIE LE BESCOND
MARGUERITE LANIECE
NOTAIRES

KANOUTE/MARQUIS
174986 /SD /JR /FRV

ATTESTATION

JE SOUSSIGNÉE Maître Sophie DOUDARD-FOURDAIN , Notaire associé de la société par actions simplifiée « IMBAULT NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CORBEIL-ESSONNES (Essonne), 5 rue Féray, identifié sous le code CRPCEN numéro 91003 ,

CERTIFIE ET ATTESTE,

QUE :

Monsieur Mohamed Fily **KANOUTE**, demeurant à CORBEIL-ESSONNES (91100), 23 rue Lamartine,
Né à GONESSE (95500) le 22 avril 1986.
Célibataire.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et

Madame Florence **MARQUIS**, demeurant à demeurant à CORBEIL-ESSONNES (91100), 23 rue Lamartine,
Née à CRETEIL (94000) le 3 janvier 1990.
Célibataire.
De nationalité française.

5, rue Féray – 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. : 01.69.22.10.00 Fax. : 01.69.22.10.10
Annexe 15 rue Féray

Société Titulaire d'un Office Notarial
ETUDE FERMÉE LE SAMEDI
Membre d'une association agréée.
www.imbault-notaires.fr

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

M'ont chargé établir entre eux un acte contenant partage de l'indivision existant entre eux de la façon suivante :

ACTIF A PARTAGER :

A CORBEIL-ESSONNES (91100), 23 Rue Lamartine :

Une maison à usage d'habitation sur sous-sol comprenant :

- au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour double avec cheminée, une chambre, un W.C., cuisine, véranda
- au premier étage : deux chambres, grenier sous pente à aménager
- au sous-sol total avec coin buanderie, cellier, garage.

Jardin arboré avec abris

Cadastrée :

Section	N°	Lieudit	Surface
AO	115	23 rue Lamartine	00 ha 02 a 62 ca

Évaluée à 240.000,00 €.

PASSIF A PARTAGER :

Prêt sous seing privé à la Caisse d'Épargne dont le montant restant à rembourser à la date du 10 décembre 2025 s'élevait à 166.657,00 €

Prêt familial dont le montant restant à rembourser à la date du 10 décembre 2025 s'élevait à 17.000,00 €

Ensemble : 183.657,00 €

ACTIF NET A PARTAGER : 56.343,00 €

DROITS DES PARTIES :

Monsieur KANOUTE a droit à 46,70 % : 26.312,18 €

Madame MARQUIS a droit à 53,30 % : 30.030,82€

ATTRIBUTIONS :

A Madame MARQUIS :

Attribution du bien immobilier pour 240.000,00 €

A charge pour elle de rembourser le prêt en cours : 166.657,00 €

A charge pour elle de rembourser le prêt familial : 17.000,00 €

A charge pour elle de verser une soulte de 26.312,18 € à Monsieur

KANOUTE.

Soit : 30.030,82 € - montant égal à ses droits.

A Monsieur KANOUTE :

Attribution de la soulte de 26.312,18 € € due par Madame

MARQUIS

Soit : 26.312,18 € € - montant égal à ses droits.

La provision sur frais, droits et émoluments, à diminuer ou à parfaire, s'élève à 3.900,00 euros.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

**Maître Sophie DOUDARD-
FOURDAIN**

Fait à CORBEIL-ESSONNES
Le 04 février 2026



ACCORD DE PRINCIPE POUR CESSIION DE PARTS INDIVISES

Je soussigné(e) :

Nom, prénom : Kanoute Mohamed Fily

Date et lieu de naissance : Né le 22 avril 1986 à Gonesse

Adresse actuelle : 23 rue Lamartine, 91100 Corbeil-Essonnes

Déclare être copropriétaire indivis(e) du bien immobilier suivant :

Adresse du bien : 23 rue Lamartine, 91100 Corbeil-Essonnes

Nature du bien : Maison

Acquis le : 25 mars 2016

Répartition actuelle : Mme Marquis Florence 53,30 % / M. Kanoute Mohamed Fily 46,70 %

Par la présente, je donne mon accord exprès et sans réserve pour la cession de l'intégralité de mes parts indivises, soit **46,70 %**, au profit de :

Madame Marquis Florence, née le 03 janvier 1990,
actuellement co-indivisaire du bien.

Cette cession interviendra dans le cadre :

- d'un acte de partage avec soulte,
- devant notaire,
- sous réserve de l'obtention par Madame Marquis Florence d'un financement bancaire lui permettant le paiement de la soulte, la reprise seule du crédit immobilier et ma désolidarisation complète du prêt.

Je reconnais que :

- le montant de la soulte sera fixé par le notaire,
- je ne formulerai aucune opposition à la vente de mes parts,
- je m'engage à signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'acte notarié.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Corbeil Essonne le 10/02/20

Signature précédée de la mention :

« Lu et approuvé, bon pour accord de cession de parts »

Signature : Lu et approuvé, bon pour accord de cession
de parts

Fily